

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 23 octobre 1997

Les décisions

- Budget initial des services généraux - DBM n°4
- Répartition de la DGF aux composantes
- Dossiers FEDER
- Actions en justice
- Approbation du compte-rendu du 17 septembre 1997

Informations du Président

* Effectifs : la baisse du flux étudiant (s'inscrivant pour la 1ère fois à l'université) constatée l'an dernier (2 725 contre 3 070 à la rentrée 95/96) est enrayée.

* Centre de transfert de technologie : la construction vient de commencer.

* Extension ISTV2 : les travaux devraient débuter dans peu de temps.

* Le restaurant et la bibliothèque des Tertiales sont ouverts.

* Autres constructions : tous les projets sont acceptés. C'est à l'université de choisir les priorités. Les autorisations de programme concernent : la maison de l'étudiant et de l'administration, les extensions Lettres, IEMN, ENSIMEV, ISTV, bibliothèque, le second restaurant universitaire du Mont Houy, la 2ème aile de la caserne Ronzier. Enfin, pour le PECMA à Maubeuge, on n'attend plus que l'expertise ministérielle et pour le hall du département OGP à Cambrai une étude technique sur la pollution du sol par le plomb doit être effectuée préalablement.

* Postes enseignants : les créations seront attribuées selon 2 volets : au titre du rattrapage et sur appel d'offre (formation continue, recherche, relations internationales, nouvelles technologies, rénovation pédagogique, aide à la réorientation des étudiants...)

Budget initial des Services Généraux

La proposition de budget des Services Généraux pour l'année 1998 se présente en équilibre. Dans un contexte de forte incertitude budgétaire (renouvellement du contrat quadriennal, évolution de la dotation globale de fonctionnement), il marque la volonté de maîtriser les dépenses. Le budget diminue de 0,22% par rapport à l'année 1997.

Recettes

Les droits universitaires sont en baisse afin de tenir compte de la diminution des effectifs étudiants.

Les subventions obtenues dans le cadre du contrat 1994-1997 ont été reproduites à l'identique.

Les prélèvements opérés sur la Dotation Globale de Fonctionnement ont été réajustés à la hausse pour compenser la réduction conséquente des subventions de locations liées dans le contrat précédent à l'évolution de la DGF. (baisse prévisible de 7,2 à 2,5 MF)

Subvention pour postes gagés : six postes gagés ont été créés au 01/09/1996 sur le chapitre 36.11, article 10. On s'oriente actuellement, non plus vers une compensation financière, mais vers une transformation de 5 de ces postes en emplois Etat au 01/09/1998.

Subvention pour Heures Complémentaires Spécifiques : depuis 1997, cette subvention est intégrée par le Ministère dans le financement des actions de tutorat réparti entre les Instituts.

Les subventions de la DRAC et du Conseil Régional sont affectées à l'Institut Culturel.

Les prélèvements opérés sur les DGF de l'IUT et de l'ENSI sont calculés sur la base d'un taux de 21%.

Participation AIP : cette ligne correspond à une participation forfaitaire de l'AIP aux frais de location et aux charges d'infrastructures du bâtiment hébergeant l'AIP

Les reversements de VALUVAL et l'allocation forfaitaire contrats reposent sur des estimations de chiffre d'affaires respectivement de 5 MF et de 3,75 MF.

La Formation Continue reverse 14% de son Chiffre d'Affaire (estimé à environ 18 MF en 1997) aux Services Généraux.

La participation du CNAM correspond à la mise à disposition de salles et à la prise en charge par l'UVHC des charges d'infrastructures.

La participation de l'IUFM a été renégociée à la baisse en 1997. Elle correspond à la location du " Moulin " .

Le GIP de Maubeuge effectue un reversement sur les bases de charges réelles (rémunérations de personnels mis à disposition).

Les taux de rémunération des placements financiers n'ont pas diminué en 1997.

Les recettes informatiques proviennent des consultations du serveur MINITEL de l'UVHC.

Le poste facturations internes correspond aux prestations refacturées aux Unités Budgétaires.

Dépenses

Heures Complémentaires : la diminution de cette ligne correspond à la volonté de maîtriser la consommation des heures complémentaires dans l'ensemble des secteurs de l'Université.

Réserve pour actions incitatives : cette ligne correspond aux subventions aux thèses, colloques et étudiants.

Entretien des bâtiments : ce poste couvre les dépenses de maintenance légère (réparations) et de mise en sécurité ou conformité.

Les budgets des services sont stables par rapport à 1997.

Les charges communes représentent 66,5 % du budget des Services Généraux. Elles sont en diminution de 1,34% par rapport à 1997.

Les réussites au concours enregistrées en 1997 permettent d'enregistrer une baisse de 3,61% des charges de personnel malgré l'augmentation du poste consacrée à la rémunération des emplois gagés.

Les charges d'infrastructures et de fonctionnement sont en hausse de 2,07% pour assurer le financement des bâtiments mis en service dans le courant de l'année 1997 (BU Ronzier, extension LAMIH, Biderman).

Amélioration vie des étudiants : le budget du FAVE est alimenté par les droits d'inscription perçus à ce titre. Son augmentation par rapport à 1997 correspond à une intégration des remboursements des droits des boursiers par le Ministère.

Service de relations avec les Entreprises : l'augmentation correspond à la volonté d'intensifier en 1998 les actions assumées par ce service.

Action sociale des personnels : l'augmentation de la ligne prime est due à l'augmentation du nombre de personnels IATOSS.

La proposition de budget des services généraux 1998 est approuvée à l'unanimité ainsi qu'une modification de 2 rubriques NABUCO liées aux subventions d'apprentissage.

Répartition de la DGF aux Composantes

La proposition de répartition de la DGF aux composantes est calculée au taux de 85% de la DGF de 1997 : pour tous les conseillers cette répartition est inacceptable; ils décident cependant, à une large majorité, (22 pour, 5 abstentions ; il y avait 27 présents et représentés en séance) de l'accepter provisoirement en attendant les décisions du ministère afin de permettre aux composantes de voter leur budget.

A la question de F. Morel sur les moyens supplémentaires prévus pour la mise en place de la réforme, JC Angué précise que les coûts induits ont été évalués et transmis au ministère.

DBM n°4

La décision budgétaire modificative n°4 est adoptée à l'unanimité.

Dossier FEDER

Le conseil donne un avis favorable, à l'unanimité, pour que l'université demande une subvention au titre du FEDER-objectif 1, sur les projets suivants :

- * Equipement du Centre de Compétence Technologique dans les Transports Terrestres (C 3T) (Y.Ravalard).
- * Conception et commande d'une chaîne de traction optimisée pour véhicule hybride parallèle thermique et électrique (N. Malvache - T. Guerra - G. Paganelli - JJ. Santin).
- * Réseau Régional Matériaux, Géomatériaux et Textiles Techniques - (J. Oudin).
- * Expérimentation et diffusion des technologies et innovations dans les PME du secteur construction.

Ces 4 dossiers ont reçu le soutien financier du Fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM).

Questions diverses

* **Justice** : à l'unanimité, le Conseil autorise le président à ester en justice, comme défendeur, au Tribunal Administratif, l'université ayant été appelée à comparaître à la demande de deux étudiants qui ont déposé un recours : l'un contestant la décision d'un jury, l'autre estimant que les promesses concernant un diplôme d'université dans le domaine de la construction n'ont pas été tenues.

* **Permanence UNEF-ID** : le conseil accepte le principe d'une permanence hebdomadaire (1H ou 2H) de l'UNEF-ID, dans les locaux de la faculté des lettres et dans ceux de la faculté de droit (dans une salle disponible en fonction du planning d'occupation).

* **Les imprévus de l' UVHC** : une journée festive placée sous le signe de la convivialité aura lieu le 1er avril 98. Musique, chant, chorale, folklore, théâtre de rue, danse, attractions.... sont les activités souhaitées. Echanger, communiquer, s'informer, se découvrir, se parler, surprendre... sont les mots clés. Etudiants, enseignants, IATOSS,... sont les participants. La santé est le thème d'information privilégié. Cette journée sera couronnée par le gala des sports.

* **Loi anti-tabac** : le vice-président logistique est chargé de déterminer le nombre de panneaux nécessaires rappelant l'interdiction de fumer, de chiffrer le coût de leur réalisation et de procéder à leur installation dans les bâtiments de l'université.

Etaient présents

Personnalités extérieures :	MM. Delquignies, Richez
Collège A :	MM. Angué, Frohly, Malvache, Massy, Starzenski, Thierry
Collège B :	Mme Levin, MM. Desrumaux, Desseaux, Gazalet, Grémillet, Morel,
Collège IATOSS :	Mmes Blanchard, Cleuet, MM. Bury, Haine
Collège usagers :	MM. Decrock, Sergent
Membres de droit :	MM. Darras et Wiar
Membres invités :	Melle Steiner, MM. Etienne, Level, Loquet, Moreau, Nuns, Petit
Ont donné pouvoir :	MM. Legendre et Parent à M. Richez M. Szymusiak à M. Delquignies M. Hörling à M. Angué, M. Delhaise à M. Morel, Melle Pernak et M. Lebrun à M. Decrock
Excusés :	Mme Camion, MM Bocquet, Delebarre, Guillaume, Duez, Ravalard